



## Assemblée publique

Date : Mardi le 18 juin 2018  
Heure : 18 h  
Endroit : Le Symposium, Rivière-du-Loup

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<b>1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</b>	Mme Anaïs Giroux-Bertrand souhaite la bienvenue aux membres et fait la vérification du quorum. Mme Nancy Dubé, Mme Brigitte Cayouette, Mme Marie-Pier Potvin et Mme Isabelle Morin sont absentes.	
<b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	Mme Anaïs Giroux-Bertrand fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires.  <b>IL EST PROPOSÉ PAR Madame Katy Madore QUE l'ordre du jour soit adopté.</b>  <b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b>	
<b>3. Lecture et adoption de procès-verbaux de l'assemblée régulière du 25 avril 2018</b>	Mme Anaïs Giroux-Bertrand fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'établissement. Suivis donnés : <ul style="list-style-type: none"><li>- Après vérification, les photos scolaires seront faites par Mme Cynthia Panos car l'offre de M. Patric Nadeau n'incluait pas les ensembles photo. Les ensembles « clé en main » sont plus intéressants pour les élèves du primaire.</li><li>- Le ministère autorise une classe de 4-5 ans et une classe 5 ans pour l'école Moisson-d'Arts.</li><li>- Il est possible que les groupes changent selon d'élèves inscrits. Des classes de 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> à NDDS et 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> à Riou sont à prévoir.</li></ul>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>- Projet potager mis de l'avant à l'école La Chanterelle ainsi qu'au service de garde de L'Isle-Verte.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Josée Roy</b>  <b>QUE</b> le procès-verbal de la réunion du 25 avril 2018 du conseil d'établissement soit adopté tel quel.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	
<p><b>4. Objet d'approbation :</b></p> <p><b>4.1 Rapport annuel du conseil d'établissement (bilan);</b></p> <p><b>4.2 Budgets 2018-2019;</b></p>	<p>Le rapport annuel a été préparé par la présidente, Mme Anaïs Giroux-Bertrand. Il est présenté aux membres. Le rapport sera envoyé à la commission scolaire.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR Linda Angers</b>  <b>Que le rapport annuel de l'année 2017-2018 soit approuvé après avoir fait les modifications demandées par les membres.</b></p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p> <p>Mme Johanne présente la répartition des budgets de base pour l'année 2018-2019 pour les quatre écoles. Plusieurs mesures seront ajoutées aux budgets de base par diverses mesures.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ par Linda Angers</b></p> <p><b>QUE</b> le conseil d'établissement adopte le budget de l'école Moisson-d'Arts au montant de <b>14 100 \$</b> et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2018 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 96 de la Loi sur l'instruction publique.</p>	

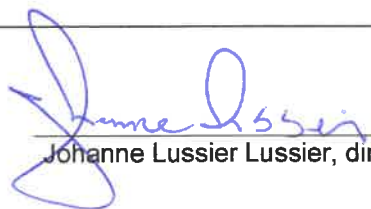
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>4.3 Plan d'action contre l'intimidation et la violence (bilan);</b></p>	<p><b>QUE</b> le conseil d'établissement adopte le budget de l'école La Chanterelle au montant de <b>5 690 \$</b> et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2018 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p><b>QUE</b> le conseil d'établissement adopte le budget de l'école Notre-Dame-du-Sourire au montant de <b>7 720 \$</b> et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2018 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p><b>QUE</b> le conseil d'établissement adopte le budget de l'école Riou au montant de <b>6 880 \$</b> et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2018 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>Une mesure supplémentaire de 15 000\$ / école sera donnée pour faire l'achat de matériel en informatique.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p> <p>Mme Laurie Lévesque remplace Mme Sophie Larouche sur le comité du plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école. La gestion des conflits s'est faite majoritairement à l'école Moisson-d'Arts. Selon Mme Johanne, aucun incident majeur n'est arrivé au cours de l'année dans les écoles afin que des suspensions soient données ou des démarches</p>	

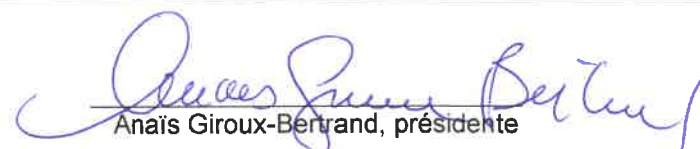
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="157 768 676 800"><b>4.4 Directives sur la gratuité scolaire;</b></p> <p data-bbox="157 1101 592 1166"><b>4.5 Révision des listes du petit matériel;</b></p> <p data-bbox="157 1438 529 1471"><b>4.6 Sorties de fin d'année;</b></p>	<p data-bbox="743 155 1541 289">soient faites auprès du directeur général. Le nouveau code de vie commun a été bien intégré et appliqué dans les 4 écoles. Les communications sont rapides et les objectifs sont atteints.</p> <p data-bbox="743 321 1535 459">Le projet Unité sans Violence ne sera pas reconduit à l'école Moisson-d'Arts. Il y aura 0.5 journée en moins pour les professionnels affectés à l'école Moisson-d'Arts qui était payé par le budget de l'école.</p> <p data-bbox="743 524 1514 626"><b>IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Nadeau QUE plan d'action contre l'intimidation et la violence (bilan) soit adopté tel quel.</b></p> <p data-bbox="743 659 1325 691"><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p> <p data-bbox="743 760 1535 894">De nouvelles directives données par le ministre de l'Éducation. Toutes les listes ont été vérifiées et seulement les quantités des boîtes de papiers mouchoirs ont été mises à 1 (au lieu de 2).</p> <p data-bbox="743 1060 1535 1162">Toutes les listes ont été vérifiées et seulement les quantités des boîtes de papiers mouchoirs ont été mises à 1 (au lieu de 2).</p> <p data-bbox="743 1195 1541 1297"><b>IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Angers QUE les modifications aux listes soient acceptées selon les directives données par le ministre de l'Éducation.</b></p> <p data-bbox="743 1330 1331 1362"><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p> <p data-bbox="743 1430 1535 1500">Des activités pour la fin de l'année se sont ajoutées à celles présentées et approuvées :</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pique-nique et marche au pont pour les élèves du préscolaire 5 ans de l'école Moisson-d'Arts le vendredi 15 juin.</li> <li>- Sortie à Rivière-du-Loup au Salon de Quilles 600 avec un dîner au Snack Bar D'Amours pour les élèves de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de l'école Moisson-d'Arts le jeudi 21 juin.</li> <li>- Visite des personnes âgées le mercredi 20 juin par les élèves de 6<sup>e</sup> années.</li> <li>- Sortie à Rivière-du-Loup pour voir le spectacle de Cirque le mercredi 20 juin en avant-midi (La Chanterelle, Moisson-d'Arts, Riou et Notre-Dame-du-Sourire).</li> </ul> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR Madame Katy Madore</b>  <b>QUE</b> les nouvelles activités prévues pour la fin de l'année soient acceptées.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	
<p><b>5. Objets de consultation :</b></p> <p><b>5.1 Collectes de fonds;</b></p> <p><b>5.2 Projet pour Défi Everest;</b></p> <p><b>5.3 Nouvelle tarification pour le service de garde;</b></p>	<p>Mme Johanne et Mme Julie ont eu une conférence téléphone avec une représentante de la compagnie Humeur pour des idées de campagnes de financement. Avec cette compagnie, il est possible de faire un profit entre 40% et 45% selon les articles vendus. Chaque école peut décider des produits qu'ils souhaitent vendre. Une dégustation de chocolat sera faite aux enseignants lors de la réunion d'équipe en fin d'année.</p> <p>Grâce au Défi Everest qui sera fait le 21 septembre par les élèves de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> années, un projet pour un mur d'escalade installé à l'école Moisson-d'Arts (il serait pour les 4 écoles) pourrait en découler.</p> <p>Les tarifs seront pour un élève inscrit régulier :  8.20\$ / jour pour les élèves réguliers  Pour les sporadiques :  3,25\$ / matin seulement  6,50\$ / midi seulement  7\$ / après-midi seulement</p>	<p>Faire l'inscription du projet sur le site afin que des équipes soient intéressées à participer financièrement.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>5.4 Achat de livres ;</b></p> <p><b>5.5 Assemblée générale de l'automne 2018 :</b></p>	<p>Après le remboursement des dépenses de chaque membre, il est proposé d'acheter des livres avec la balance du budget autorisé pour le conseil d'établissement. Mme Laurie Lévesque fournira une liste de titres intéressants pour ajouter à notre bibliothèque de prêt aux parents. Un affichage sur notre page Facebook ainsi que plus régulier dans le calendrier est à favoriser pour la nouvelle année.</p> <p>L'assemblée sera le lundi 17 septembre 2018 à l'école Moisson-d'Arts. Une demande de conférence sera faite par la direction.</p>	
<p><b>6 Rapports des responsables :</b></p> <p><b>6.1 Enseignants;</b></p> <p><b>6.2 Service de garde;</b></p> <p><b>6.3 Trésorière;</b></p> <p><b>6.4 O.P.P.:</b></p>	<p>Plusieurs enseignants ont eu des retours positifs de leur projet entrepreneurial. Un montant de 750\$ / projet est donné aux classes participantes.</p> <p>Pour l'école Notre-Dame-du-Sourire, il y aura 20 élèves inscrits à temps plein pour l'automne prochain. Il y aura aussi des élèves sporadiques ajoutés à ce nombre. Pour l'école Moisson-d'Arts, les inscriptions sont assez élevées pour avoir une personne le matin, trois personnes pour le dîner et deux personnes en fin de journée.</p> <p>Chaque membre reçoit sa feuille pour faire la demande des frais de déplacement pour les réunions de l'année. Tous les membres ont droit au kilométrage aller-retour multiplié par 0.44\$ s'ils étaient seuls ou 0.49\$ s'ils étaient accompagnés. Une dépense de 20\$/ membre sera faite pour le souper.</p> <p>Les membres de l'OPP de l'école Moisson-d'Arts ont été actifs toute l'année pour acheter des collations aux élèves via le programme Déjeuner pour apprendre. Pour l'école La Chanterelle, la majorité des parents ont participé à faire ou acheter des collations pendant toute la période des examens.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
6.5 Comité de parents;	Aucun représentant pour nos écoles.	
7 Correspondance	Demande de participation à l'Eucan et affichage sur le code de la sécurité à vélo.	
8 Autres points : 8.1		
10. Période de questions	Aucune question	
11. Levée de l'assemblée	Levée de l'assemblée à 20 h 45 par Mme Marie-Josée Roy.	

  
 Johanne Lussier Lussier, directrice

  
 Anais Giroux-Bertrand, présidente